

LETTRE BLEUE N°85



ASSOCIATION
NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL
DU MERITE
SECTION DE MEURTHE-ET-MOSELLE

De Janvier à mars 2019

EDITORIAL : le mot du président



Chers Compagnons,

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur, réussite, pour vous et vos proches.

Nous aurons l'occasion de présenter, lors de notre prochaine assemblée générale, un bilan exhaustif des activités de l'année passée, mais je tiens, dès à présent, à vous remercier de votre présence aux conférences et activités qui ont rythmé notre année 2018.

Malgré une légère érosion de nos effectifs, liée malheureusement à un nombre conséquent de décès de nos adhérents, notre association se porte aussi bien que possible.

La section de Meurthe-et-Moselle de notre association entend bien poursuivre tout au long de l'année 2019 ses actions autour de ses valeurs.

Comme déjà évoqué, je tiens à vous rappeler que notre assemblée générale cette année se déroulera **le 23 mars au Château de Lunéville** et que nous accueillerons la réunion des quatre sections de Lorraine à **Toul le 21 septembre**. Je vous remercie de réserver, dès à présent, ces deux dates dans votre agenda.

Avec différentes conférences et activités qui seront détaillées ultérieurement, 2019 s'annonce encore active ; je sais pouvoir compter sur l'implication de chacun d'entre vous, et je vous en remercie.

Je tiens, aussi, à remercier les membres de Comité Directeur pour leur soutien à mes côtés ; ils se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année à tous.

Jean-Louis THIEBERT

Rencontre des quatre sections lorraines

6 octobre 2018

par Jean-Louis THIEBERT

Le samedi 6 octobre s'est tenue la rencontre des sections de l'ANMONM à **Metz**. Répondant à l'invitation du Président Jean-Pierre DUPRE, en présence du Président National Michel LEBON, plus de 160 participants des sections de Meurthe-et-Moselle, de Meuse, de Moselle et des Vosges se sont retrouvés le matin à Metz pour cette traditionnelle rencontre amicale et chaleureuse des Compagnons qui ont pu se libérer à cette occasion. Pour la Meurthe-et-Moselle, pour notre part, nous étions plus de 30 participants.

Après l'accueil par le Président DUPRE dans les locaux du Conseil Départemental de la Moselle, nous avons pu assister à une brillante conférence sur **l'histoire de la 1^{ère} annexion et du retour de la Moselle en territoire Français après l'armistice de 1918**.

Le vin d'honneur s'en est suivi en présence de nombreuses personnalités. Après un excellent repas pris en commun dans les locaux du Conseil Départemental, nous nous sommes rendus en bus sur les lieux des combats de Gravelotte.

Lors d'une **émouvante cérémonie au mémorial de la guerre de 1870**, il a été procédé à un dépôt de gerbes et à un moment de recueillement.

Les participants ont ensuite bénéficié d'une **visite guidée** très détaillée du musée de l'annexion et de son exposition temporaire « Thanks GI's ». A l'issue de cette visite, les adhérents de notre association se sont vu remettre une bande dessinée intitulée « Les batailles de Moselle » offerte par le Président du Conseil Départemental.

Un grand merci à la section de Moselle et à son comité pour l'organisation de cette très belle journée.

Pour la prochaine rencontre en 2019, c'est la Meurthe-et-Moselle qui accueillera, et cela est prévu le 21 septembre 2019 dans le Toullois.



Accueil du Président DUPRE



Au Conseil Départemental de la Moselle



Cérémonie au monument aux morts de Gravelotte

Notre action de Solidarité 2018 s'est concrétisée...

par Geneviève GABRIEL

Au cours de notre dernière Assemblée Générale, nous avons présenté le projet d'action de solidarité retenu cette année. Le bénéficiaire est l'Association « Le Didelot » qui a pour objet « l'accueil des familles et proches des personnes incarcérées en attente de parloir ». Le projet consiste en une participation financière au remplacement de l'imprimante photocopieuse destinée à l'impression des différents documents au profit des familles visitant les personnes détenues.

Le 9 octobre 2018, une petite délégation de notre section (en raison de l'exigüité des locaux) s'est rendue dans le lieu d'accueil des familles, au Centre pénitentiaire de Nancy-Maxéville.

Nous répondions à l'invitation de Monsieur Michel MARCHAL, Président de l'Association, désireux de nous faire visiter les locaux mis à leur disposition par l'administration pénitentiaire et de nous montrer la toute nouvelle imprimante acquise. Chaleureusement accueillis par les bénévoles présents ce jour, nous avons pu percevoir, avec la discrétion requise, le fonctionnement de cette structure, particulièrement bien équipée pour l'accueil des enfants.



Remise du chèque

La nouvelle imprimante, de dimensions réduites, a permis l'installation d'un espace pour des entretiens particuliers. Notre Président, Jean-Louis THIEBERT, a remis à Monsieur MARCHAL le chèque de 1 000€, conformément à notre engagement.

Merci aux Compagnons qui, par leurs dons, nous ont permis de mettre en valeur et soutenir l'activité solidaire de l'Association.



La nouvelle imprimante

1914-1924

La Meurthe-et-Moselle, laboratoire de la reconstruction

27 novembre 2018

par Jean-Marie SIMON

Ancien Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Le Président Jean-Louis THIEBERT salue les personnalités : Monsieur Mathieu KLEIN, Président du Conseil Départemental, Madame Nicole CREUSOT, Vice-présidente du Conseil Départemental, Monsieur le Colonel OHRENSTEIN, Commandant la base de défense, Monsieur Henri BAN, Président de l'AMOPA, Monsieur Gérard BILLAND, Président départemental des Porte-drapeaux. Il salue et souhaite la bienvenue aux nombreux présents.

Après avoir remercié le Conseil Départemental pour son soutien, et remercié les membres du Comité, et en particulier, de la commission « Animation », il situe cette conférence dans le contexte de la fin des cérémonies commémoratives du centenaire de la guerre 14-18.

Il est rappelé que la Meurthe-et-Moselle a beaucoup souffert dès le début de cette guerre avec la bataille du « Grand Couronné » et qu'un illustre prédécesseur du Conseil Général de l'époque, Monsieur le Président Albert LEBRUN, avait aussi œuvré en tant que Ministre pour faire voter la loi du 17 avril 1919 sur les dommages de guerre.

Jean-Louis THIEBERT rappela le riche parcours de Monsieur Jean-Marie SIMON avant de laisser la parole au Président Mathieu KLEIN qui adressa, notamment, des paroles chaleureuses pour notre association et pour les actions qu'elle mène.

Monsieur Jean-Marie SIMON, à l'aide d'un très intéressant power-point, captiva son auditoire par un exposé très documenté dont voici des extraits.

Le patrimoine laissé par la reconstruction qui a suivi la Première Guerre mondiale ne fut guère valorisé. Ce n'est qu'en 1994 qu'un géographe anglais, Hugh Clout souligne l'importance de cette reconstruction pour le milieu rural, et le rôle exemplaire tenu à cette occasion par le département de Meurthe-et-Moselle. En effet quatre personnalités du département se sont fortement investies, dans ces moments particulièrement difficiles pour les sinistrés ; et se sont mobilisés pour reconstituer sur les plans démographiques et économiques les territoires dévastés.

Louis Marin a été la cheville ouvrière de la loi sur les dommages de guerre, devenue la « Charte des sinistrés » en 1919. Ses premières propositions législatives sont faites en 1910 et 1914 pour poser des principes d'un droit à l'indemnisation en cas de dommages liés à des faits de guerre. Il veille ensuite, à travers diverses propositions, à ce que les territoires ne soient pas lésés par des indemnités individuelles qui inciteraient à quitter les pays frontières.

Georges Hottenger, docteur en droit, conseil de la société industrielle de l'Est, travaille à plusieurs occasions avec Louis Marin. Il lui suggère des propositions de lois qui concernent les outils d'urbanisme utilisés par les communes et les statuts des coopératives de reconstruction. Les réflexions auxquelles il participe à Nancy, dès 1913, permettent la formation d'un milieu professionnel d'architectes préoccupés des questions d'urbanisme. Ceux-ci furent en capacité de faire des projets apportant une amélioration des conditions de vie dans les 126 villages à reconstruire entièrement ou à plus de 50 %.

Le chanoine Thouvenin, très impliqué dans le syndicalisme agricole et le financement du logement social, va, avec l'appui de Louis Marin, encourager la création de plus de 120 sociétés coopératives de sinistrés à l'échelle communale, d'une coopérative de reconstruction des églises et une des mairies et écoles. La gestion extrêmement rigoureuse des coopératives en fait un exemple au niveau national et les préfetures incitent les coopératives des autres départements sinistrés à venir rencontrer celles de Meurthe-et-Moselle. Les historiens considèrent que les coopératives de reconstruction ont atteint leurs objectifs au moins deux ans avant celles des dix autres départements.

Une autre personnalité marquante de cette époque est **Robert Préaud**, responsable du génie rural qui engage avec les coopératives et Georges Hottenger des démarches pour l'amélioration du fonctionnement des exploitations agricoles. Tous les projets sont revus par ses services pour améliorer l'hygiène, le fonctionnement et l'investissement dans les exploitations. Attentifs au développement de l'électrification et à l'amélioration de la qualité des eaux il propulse les secteurs sinistrés vers une agriculture moderne.

La rapidité de la reconstruction dans le département, même si les sinistrés trouvaient le temps encore trop long, a été exceptionnelle. La mobilisation de personnalités porteuses des mêmes valeurs à la fois sociales et de recherche permanente d'efficacité a permis aux territoires de se reconstituer avec une perspective d'avenir, tout en offrant aux habitants une incontestable amélioration de leur cadre de vie, habitat, paysage, et de leurs conditions de travail.

La soirée se prolongea en partageant le verre de l'amitié offert par le Conseil Départemental.



La tribune pendant l'allocution du Président Mathieu KLEIN



Présentation du conférencier



Le public attentif



Le président THIEBERT remercie le conférencier

Prix du civisme pour la jeunesse : témoignage de reconnaissance

17 décembre 2018

par Mireille PICHEREAU

La « Commission nationale du Civisme pour la jeunesse » a retenu le dossier que nous avons présenté lors de notre Assemblée Générale concernant Eloïse URION et lui a attribué un Témoignage de reconnaissance, accompagné de la Médaille de l'Association.

Une sympathique manifestation s'est déroulée le lundi 17 décembre 2018 au Lycée Jeanne d'Arc où Eloïse poursuit de brillantes études en Terminale ES AbiBac. Une délégation de notre association composée de Jean-Louis THIEBERT, René LEHMANN, Mireille PICHEREAU et Geneviève GABRIEL, a été accueillie par le Proviseur, Monsieur Frédéric SCHWALM et son adjointe. Etaient présents autour d'Eloïse, le professeur de Mathématiques, ses Parents, Grands-parents et quelques camarades.

Le Proviseur félicita Eloïse pour ses implications civiques, se réjouit de voir récompenser une élève de son établissement et remercia notre Association pour les actions menées. Notre Président présenta brièvement notre Ordre et ses actions avant de remettre diplôme et médaille à Eloïse et de la féliciter. Celle-ci prit la parole pour des remerciements et pour expliquer le sens de ses engagements.

Le verre de l'amitié offert par le lycée permit de fructueux échanges.



FELICITATIONS

A l'occasion de la réception dans les Grands Salons de la Préfecture de remise des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, le vendredi 21 décembre 2018, nous avons été heureux de pouvoir féliciter notre Compagnon Marie-Noëlle BAJOLET ainsi que l'Adjudant Gérald VIAL, Président de l'Union départementale des Sapeurs Pompiers, association partenaire de l'ONM.

C'est pour leur engagement bénévole associatif que la médaille de bronze leur fut remise par Madame Marie-Blanche BERNARD, Secrétaire Générale de la Préfecture, représentant Monsieur le Préfet.

Nous leur présentons toutes nos félicitations.



**Les médaillés de la jeunesse, des sports
et de l'engagement associatif**



Marie-Noëlle BAJOLET

L'adjudant Gérald VIAL

REPAS des ROIS

Notre traditionnel repas de début d'année s'est déroulé au Lycée Stanislas le mercredi 9 janvier 2019 : comme tous les ans, nous avons apprécié menu et service de jeunes étudiants en école hôtelière qui mettent tout leur cœur pour bien faire !

Un moment de convivialité apprécié par les Compagnons !



**Le président, entouré de membres du comité,
souhaite la bienvenue**



Couronnement d'un roi



COTISATIONS 2019

Si vous ne l'avez pas fait à réception de la lettre d'appel adressée fin décembre, nous vous remercions de vous acquitter de la cotisation 2019 fixée à 30€ (et revue 10€) par l'assemblée générale nationale.

Nous vous rappelons que la cotisation (et le don éventuel qui nous permet de financer nos actions de solidarité et nos prix du civisme et de l'éducation citoyenne) fait l'objet d'un reçu fiscal établi par le siège national ouvrant droit à une déduction de 66% du montant.

Merci : nous comptons sur vous.

Assemblée générale annuelle

Elle se déroulera le samedi 23 mars 2019 dans le cadre prestigieux du Château de Lunéville.

CARNET

Nouveaux compagnons :

Bernard PIERRAT, de SAINT-MAX, chevalier

Michel THIRY, de NANCY, chevalier

Tous nos vœux de bienvenue dans notre association

Nos peines :

Bernard MARTIN, de NANCY, chevalier, le 5 novembre 2018.

Christian MOREL, de HEILLECOURT, chevalier, le 5 novembre 2018.

Raymond CORDIER, de ANCERVILLER, chevalier, le 1^{er} janvier 2019

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

Radiation :

Christiane BEROGIN, de LUNEVILLE, officier, injoignable.

Jean-Michel FREMION, de BACCARAT, chevalier, démission

Changement d'adresse :

Jean TROMBINI – Résidence Mélissa – 2, rue des Pâquerettes – Thaon lès Vosges – 88150
CAPAVENIR VOSGES